

SCOLARISATION D'ELEVES PORTEURS DE TROUBLES DE LA CONDUITE ET DU COMPORTEMENT

Avril 2009
Nicole LALANDE
Conseillère pédagogique ASH

1. Le rapport à la loi, à l'école

L'école est un lieu de droit où chacun doit voir préserver son droit d'apprendre, son droit d'exister dans le respect des autres. Pour cela elle s'appuie sur des règles scolaires comportant des obligations et des interdits.

Cette loi s'impose à l'enfant mais en même temps elle le sécurise, le protège; le délivrant du chaos de ses pulsions, elle lui permet d'accéder à la culture et à grandir.

L'autorité ne peut s'imposer sans conflit, elle ne peut pas s'intégrer par forçage.

L'enfant arrive à l'école avec son expérience d'intégration de l'autorité parentale. Il peut (ou non) s'y appuyer pour affronter l'autorité de l'enseignant. Il peut (ou non) trouver une cohérence entre les pratiques éducatives de la maison et de l'école.

2. Les élèves perturbateurs

Evolution de la société, évolution des pratiques éducatives des parents, évolution du statut de l'enfant, évolution des attentes par rapport à l'école, évolution des exigences des enseignants ? Variabilité du seuil de tolérance des enseignants aux comportements des élèves? Il semble que les comportements perturbateurs des élèves soit ce qui pose le plus problème aux enseignants.

Qui sont les perturbateurs?

Impolis? Problème d'éducation à la politesse

Polissons? Gentiment coquins mais plutôt malins

Du « **tonique** », dynamique en bonne santé à « **l'hyperactif** » en mouvement perpétuel devenant une maladie

Instables? Déroutants? Insupportables mais peut-être en souffrance?

Parmi eux, ceux qui malgré leur agitation **apprennent néanmoins**, ceux qui sont tellement préoccupés d'autre chose et excités qu'ils ne sont **pas disponibles pour apprendre.**

3. De la difficulté d'adaptation au handicap « TCC »

On peut comprendre qu'en petite et moyenne section, certains comportements puissent être inadaptés voir perturbateurs mais s'inscrivent dans un apprentissage social en cours.

Néanmoins, pour certains élèves, on évoque quelque chose de plus grave avec les termes Troubles de la Conduite et du Comportement.

Et on sait que pour ceux-là, il va être question de **consultation en pédo-psychiatrie**, peut-être même d'un dossier à la **MDPH** Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (**handicap? Étiquette à vie?**) et peut-être aussi d'une orientation en établissement spécialisé de type **ITEP** Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (**hors l'école ordinaire**).

4. L'adaptation des réponses à la mesure des besoins

- -Distinguer les difficultés d'adaptation scolaire (turbulence, inattention, agitation impulsivité...) et les troubles du comportement (hyperactivité, TOP troubles oppositionnels avec provocation) pathologiques et handicapants.
- -Analyser chaque cas dans sa particularité:
 - manifestation des **symptômes**: lesquels? dans quels contextes?
 - -histoire personnelle en croisant différents regards (parents, enseignants, membres de RASED, médecin scolaire, assistant social, éducateurs...) et en mettant en cohérence les différentes aides.

_

5. Les solutions de bon sens éducatif

On dit de ces enfants « qu'ils ne tiennent pas en place », « qu'ils ne trouvent pas leur place » - comment les y aider?

Leur **donner une place reconnue**, en les **rassurant** et en les **apaisant** pour qu'ils aient envie de s'y installer.

On dirait aussi « qu'ils font des pieds et des mains » pour attirer l'attention. Que faire? Bouger un peu avec eux (nos représentations, nos exigences) – Accorder le mouvement (gestuelle concertée, guidée) jusqu'au calme.

<u>Ne pas faire ?</u> **Ignorer**, poussant à accentuer l'agitation ou à changer de mode de manifestation. **Secouer,** faisant entrer dans l'escalade et maintenant le non-dit.

6. La recherche éducative : hypothèses et réactions à éviter

Hypothèses / pourquoi ces comportements	Réactions à éviter l'indifférence,
Impression d'être oubliés? Peur d'être abandonnés? Gigotage de bébé? Incapacité à dire avec des mots?	la menace, le rejet, le chantage affectif, l'éclatement entre plusieurs lieux et personnes
Se débattent-ils pour atteindre une barre mise trop haut pour eux (enfants-rois, course à la performance)? S'agitent-ils pour essayer de suivre un rythme trop rapide pour eux? Mal dans leur peau, se démènent-ils pour en changer comme d'un vêtement inadapté?	(classes) l'impatience, la moquerie, l'humiliation publique, les jugements de valeur sur l'enfant et sa famille, associer hâtivement le comportement de l'élève à un contexte familial préoccupant ou à une appartenance sociale. la violence verbale et physique
Gestes d'appel au secours?	la stigmatisation

7. Les formules-clés pour aider

Actions d'aide

dialoguer,

contenir, dans un geste maternant mais freinant le mouvement susciter l'**expression**, faire accéder à la **mise en mots** développer l'**imaginaire**,

responsabiliser, aider à grandir, encourager les bonnes initiatives,

donner des temps supplémentaires de motricité,

faire accéder à des connaissances permettant de dépasser les craintes, de penser et d'échanger avec d'autres (pairs et maîtres)

apporter des repères spatio-temporels

donner des objectifs accessibles en plusieurs étapes repérables

mener un rythme régulier et adapté

valoriser les réussites

donner des **temps d'activités-refuge** (livres, mandalas, cahier d'expression libre ...) offrir des situations d'**apprentissage permettant de s'investir** suffisamment pour calmer ses mouvements

établir et maintenir le dialogue avec la famille

écouter, manifester de l'intérêt et une envie d'aider,

dire son propre ressenti face à la situation,

apporter une médiation / autres enfants

isoler en cas de crise mais avec un accompagnement

Attention à la stigmatisation, à la catégorisation fataliste :

Il y a maintenant des enfants porteurs de TCC dès l'âge de l'école maternelle mais il y en a aussi qui, scolarisés, aidés, soignés, font constater de **nettes améliorations vers 8-10 ans.**Les deux temps de mise en place de la sexualité ont entre eux un temps de **latence de 7 à 13 ans** qui offre une période de possibilité de diriger la pulsion de vie, non refoulée, vers un objet de savoir . Selon la psychanalyse, c'est le moment favorable de la sublimation, c'est le bon âge pour les enseignements et l'expression artistique pour la majorité des enfants .

8. Les bases éducatives à partager à l'école et en famille

<u>Des limites pour grandir – Voyage</u> au coeur de la relation entre un parent et son enfant « Il ne s'agit pas de donner des leçons, ni des méthodes, il s'agit pour chaque famille de réfléchir à ses propres limites et de construire son propre modèle » - Livret de l'exposition réalisée en collaboration avec l'Escale, Infos Parents, la crèche et la halte garderie St Jacques – une adresse utile: L'escale Infos Parents rue G. Monge Clermont-FD - tel: 04 73 26 47 95 ; site: <u>www.point-infofamille.fr</u>

CAF, Conseil Général Puy de Dôme, Ville de Clermont-Fd, République Française, Agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances, Mutualité Française 63, MAE

- « Gronder son enfant ce n'est pas être de mauvais parents »
- « Pour que l'autorité ne devienne pas autoritarisme, il est important d'expliquer à l'enfant les

interdits qu'on lui signifie. La parole permet de ne pas basculer dans l'arbitraire. Mais expliquer ne veut pas dire se justifier. »

« Que faire si l'enfant dépasse les limites?

Faire diversion quand l'agacement menace.

Canaliser sa colère pour ne pas exploser à chaud.

Confronter l'enfant aux conséquences de ses actes.

Parler de réparation plutôt que de punition.

La **sanction**, si elle est nécessaire, est une **arme délicate à manier**. Le meilleur moyen pour ne pas la dévoyer est de ne pas en abuser. A réserver donc aux « grandes » occasions. »

9. Les enjeux de l'éducation

<u>Pourquoi l'amour ne suffit pas</u> – Aider l'enfant à se construire – Claude HALMOS – NIL éditions 2006

- « On a tendance aujourd'hui à confondre sanction et maltraitance, à l'inverse la « non-éducation est rarement contestée. Or « l'omission » est en matière d'éducation tout aussi destructrice que « l'excès d'action », voir elle fait le lit de la répression. »
- « On considère volontiers qu'un enfant non-éduqué est socialement handicapé mais on pense rarement qu'il puisse être psychologiquement en danger... et pourtant, il l'est. »

« Eduquer un enfant c'est l'humaniser:

- -l'aider à découvrir ce qu'il est, ce qu'il aime, ce qu'il veut, à développer ses potentialités, à construire son être propre, sa singularité
- -lui permettre parallèlement, en lui enseignant les règles de la vie humaine, d'inscrire cette singularité dans la communauté des autres.

Apprendre à un enfant que l'autre, quel qu'il soit est un **être respectable** que l'on se doit de respecter... quoi qu'il en coûte, c'est lui donner l'une des clefs de la vie en société. Mais c'est aussi dans le même temps agir sur la **construction de l'image de soi** qu'il aura de lui-même en le renforçant dans le **sentiment de sa propre dignité**. Si l'autre est respectable parce qu'il pour lui, le vide (de paroles structurantes, de limites) qu'elle va lui permettre de combler. » est un être humain, étant moi-même un être humain, je suis moi-même respectable. Je suis donc en droit de me respecter et d'exiger que l'on me respecte – ce qui revient à l'aider à **sortir du défi agressif qui dissimule souvent du désespoir.** »

- « La croissance psychologique de l'enfant nécessite des apports ex: aucun enfant ne peut découvrir seul qu'il est nécessaire, pour avancer dans la vie de travailler, de renoncer à son plaisir immédiat et de s'astreindre à des efforts pas toujours agréables; il faut le lui enseigner. »
- « **Pour qu'une sanction soit** « **éducative** » il faut écoute et intelligence de l'acte. C'est à dire qu'il **faut que celui qui l'inflige soit à même d'entendre sa portée**. C'est à dire qu'il connaisse suffisamment l'enfant qu'il sanctionne pour être capable d'apprécier la place que la sanction va venir occuper .

10. Le « label TCC » en pédopsychiatrie

Cf. Intervention du Dr Claveirole, pédopsychiatre au CHU Clermont Fd et à l'ITEP J. Laporte

Portrait robot de l'enfant dit « TCC » tout en soutenant qu'ils sont tous différents.

Tous ces enfants sont variés, le plus souvent attachants dans leur singularité, sensibles à plein de choses, observateurs ...

Ils sont vulnérables à la relation à l'autre,

Ils peuvent exprimer très fort des émotions, <u>débordés par leurs affects et par l'énergie de leur</u> pulsion.

Ils se font remarquer par leur action motrice qui reste à décrypter ... après le coup .

L'implication marquée du corps, <u>hyperactivité</u>, <u>hyperkinésie</u>, s'associe à un <u>déficit de l'attention</u> comme une sorte de diagnostic .

11. Adaptation du cadre scolaire aux besoins particuliers des TCC

Cf. Intervention du Dr Claveirole

Recommandations du pédopsychiatre :

- -Après coup, **décrypter à plusieurs** ; ne pas rester seul face à une situation de confrontation et devant le caractère agressant et incompréhensible de tel ou tel acte dont vous êtes témoin .
- -Prendre du recul et se **questionner sur les contraintes** imposées ex :

Faut-il obtenir à tout prix, de l'enfant qu'il soit assis à sa table et immobile quand il apprend?

- 3) **Asseoir** dans la classe **un cadre rigoureux**, souple et non rigide adaptable sans permissivité ni remise en cause de l'autorité de l'adulte.
- 4) Laisser une **place à l'initiative**, amorçant volonté et élan vital greffés sur celle du maître, le contraire du parcours imposé pour éviter que ces enfants s'enferrent immédiatement dans le refus et soient dits intolérants à la frustration

12. Les TCC, un handicap difficile à identifier

Cf. Intervention du Dr Claveirole

Selon la classification internationale du fonctionnement (CIF), leur participation à la vie scolaire constitue pour eux une véritable situation de handicap.

D'emblée un **malentendu** car il n'est pas spontanément possible pour l'enseignant de faire l'hypothèse que l'enfant TCC puisse avoir un fonctionnement relevant d'une psychopathologie particulière. L'enseignant aura tendance à renforcer le cadre institutionnel au risque de le rigidifier, démultipliant alors les interdits, les sanctions, les exclusions...

Or pour les « TCC » la sanction ne porte que très peu ses fruits d'un point de vue éducatif ou pédagogique, car elle renforce souvent un conditionnement négatif tel un **cercle vicieux**.

Cette psychopathologie engendre aussi les échecs scolaires que nous constatons, car les défenses psychiques à l'oeuvre constituent aussi des **obstacles aux apprentissages** peu pris en compte par rapport aux manifestations bruyantes .

13. Les points de vigilance / psychopathologie TCC

Cf. Intervention du Dr Claveirole

Globalement, ces enfants témoignent d'une psychopathologie qui affecte principalement :

- >les <u>liens</u>, c'est-à-dire la relation à l'autre semblable, mais comme différent de soi. Le regard joue un rôle très particulier à cet endroit...
- >les passages d'une activité à l'autre et les changements de cadres : bref, tous les <u>moments de transition.</u>
- >les temps et lieux de socialisation a fortiori informels, non organisés comme ce qu'offre le plus souvent le cadre d'une cour de récréation.

Ces enfants suscitent des **relations passionnelles** : on se passionne pour certains - avec d'autres le rejet, le sentiment d'être agressé ne sont jamais loin. Dans cette relation, la dimension duelle paraît prévalente et entretenir les **attitudes en miroir**.

14. La souffrance de l'enfant, le transfert pour l'enseignant

Cf. Intervention du Dr Claveirole

La psychopathologie du trouble du comportement ne doit pas être assimilée à une quête avide d'explications simplistes où la famille sert souvent de bouc-émissaire, car elle est qualifiée de malveillante ou de carencée... Il est évidemment fréquent que des **parents soient dépassés**. Ils sont parfois aussi impuissants que le sont les professionnels : il n'est certainement pas sain de les accuser mais plus profitable, autant que se peut, de les responsabiliser.

Lorsqu'un enfant se manifeste d'une façon ou d'une autre, il ne suffit pas de le sanctionner, ni de le plaindre ou seulement de l'assister. Il s'agit d'identifier l'éventuelle souffrance et ses mécanismes, sans s'identifier à elle afin de garder la disponibilité nécessaire pour l'accompagner. Des phénomènes transférentiels sont bien normaux, à condition d'accepter d'engager un peu de notre subjectivité.

La subjectivité (de la personne) n'est pas opposable à l'objectivité (du professionnel).

Etre enseignant ne préserve pas du transfert et des aléas qui l'accompagnent. Et c'est bien car c'est occasion de réouverture des enjeux et de modification des scénarios par trop grippés par la répétition.

15. L'action auprès de l'enfant qui fait des crises

Cf. Intervention J. F. Cottes, psychanalyste

C'est le sujet lui-même qui fait sa trouvaille pour s'apaiser . Il faut lui faciliter l'accès à la trouvaille .

Pour cela, il faut:

- >décrire les symptômes (ex: cris)
- >analyser les situations (ex: à l'intérieur des locaux)
- >chercher les points de déclanchement (ex: bruits, voix)
- >observer les effets réactionnels
- >émettre des hypothèses sur le sens et la signification des messages énigmatiques, voir insupportables
- >repérer les moments d'apaisement (ex: musique) pour en offrir plus
- >accompagner (ex: le rythme des cris), on peut réduire les effets d'une psychose en inventant des subterfuges, en entrant dans le jeu
- **>ouvrir des possibles à la sublimation**, d'offrir de l'espace et du temps pour l'expression du mal être (ex: activités musicales).

Cf. Enseignants d'établissements spécialisés

Savoir que parfois la crise peut se terminer sur un éclat de rire. Essayer de limiter les affects par rapport à un jeune qui fait une crise. Des éducateurs qui montrent leur peur renforcent celle du jeune.

Ne pas parler à l'enfant, plutôt parler à un autre jeune.

Faire sortir le jeune – tout en se préoccupant de sa sécurité – en l'invitant à revenir dès que la maîtrise de soi est rétablie .

16. La médiation en appui sur la demande affective

Cf. Intervention J. F. Cottes, psychanalyste

L'être humain a une **tendance à répétition** de son vécu, parfois incompréhensible, y compris ses violences générant chez l'autre une horreur.

La voie éducative s'appuie sur l'amour et la menace de privation d'amour . Il n'y a pas de pulsion de savoir mais un désir de savoir peut émerger dans des circonstances favorables .

Il y a néanmoins chez tous, la possibilité d'appui sur la demande d'amour à l'adulte pour tenter un transfert vers du savoir.

Quand il y a trouble ou symptôme, il est social par effet de feed-back de celui qui le reçoit. Il n'y a donc que relativité du comportement, toujours lié à l'autre à qui il est adressé.

17. L'évolution des établissements spécialisés

Depuis la loi 2005, la scolarisation des élèves handicapés est en nette évolution : on assiste à une augmentation (20%) de la scolarisation en milieu ordinaire avec des aides humaines et des équipements adaptés, à un maintien des effectifs en CLIS, une augmentation dans les UPI et, néanmoins une utilisation constante des places en établissements spécialisés .

La politique volontariste de scolarisation n'entraîne pas de réduction majeure d'effectifs dans les IME et ITEP, ici représentés, mais elle a une conséquence marquée sur l'évolution du public qui leur est orienté. Selon la formulation de leur agrément, l'ITEP accueille des jeunes porteurs de troubles du comportement et l'IME reçoit des jeunes porteurs d'une déficience moyenne ou légère « avec ou non des troubles associés » et cette mention particulière qui apparaît ces dernières années à la fois en progression et à la fois point de jonction entre les deux types d'établissements spécialisés.

Difficile en effet, dans la complexité de chaque histoire de vie de cerner les causes et les effets, de définir les limites pour les orientations.

Est-ce de la déficience faisant obstacle aux apprentissages qui, générant échec et souffrance, peut entraîner des réactions comportementales? Sont-ce les troubles du comportement qui, perturbant tellement les apprentissages, peuvent finir par causer échec scolaire et régression proche d'une déficience intellectuelle? Ces « troubles associés » rassemblent-ils des pathologies mentales, des troubles psychologiques graves qui peuvent autant s'associer à de la déficience qu'à des TCC? Quelles sont les réponses médico-éducatives nécessaires à ces troubles? ... quels soins? quelles aides avec quelles compétences? quelles structures? ...

Même si bien des questions restent ouvertes, les jeunes sont orientés pour pour passer une partie de leur « projet de vie » dans ces établissements spécialisés qui ont le mérite de leur offrir une place dans les meilleures conditions d'accueil possible avec un droit légitime à une scolarisation adaptée à leurs besoins particuliers .

Et, par conséquent, il revient aux équipes de professionnels de s'adapter à l'évolution de ce public, en particulier, aux enseignants spécialisés d'assumer parfois une remise en question pédagogique, d'inventer de nouvelles propositions d'organisation du travail et de situations d'apprentissage. Cela est déstabilisant et d'autant plus difficile dans un contexte d'urgence, au milieu d'élèves qui se mettent en danger ou mettent les autres en danger. Il faut tout faire à la fois et rapidement : protéger, gérer le conflit, sanctionner ... mais comment ? Exclure ... et, pour ceux qui ont déjà été plusieurs fois orientés d'établissement en établissement ? Comment pourrait-on agir plutôt qu'avoir toujours à réagir ?

Certes, une modification du partage des tâches avec les éducateurs spécialisés, le soutien d'une permanence éducative pour les cas extrêmes pendant les heures de classe, apporteraient une meilleure disponibilité de l'enseignant pour mener son action pédagogique, mais néanmoins tout adulte présent dans un établissement auprès d'enfants et d'adolescents n'échappe jamais à une responsabilité éducative. La question du comment faire avec ce public déroutant, fragile et menaçant, reste posée.

On constate dans toutes les institutions, un **besoin d'un lieu de parole** et surtout de temps, pour, à mesure de l'évolution de la population, rassembler les interrogations que se posent les **professionnels engagés en tant que sujets** et atteints par rapport à la gestion du groupe . On assiste actuellement à une évolution de la psychiatrie vers le champ social et le handicap . En conséquence, il y a à réfléchir à une évolution des dispositifs en termes de :

- -lieux d'accueil
- -modalités d'échange pour le professionnel pour lui permettre de continuer à travailler . Cela d'abord dans l'intérêt des enfants concernés, en trouvant des solutions concrètes, et aussi, pour le mieux être des professionnels .

18. La situation des élèves à l'arrivée dans les établissements spécialisés

Pour certains élèves, leurs troubles du comportement TCC sont tels qu'ils les mettent en situation de handicap pour mener des apprentissages scolaires et pour supporter les exigences de la vie scolaire.

Eux et leurs parents sont confrontés à un cheminement particulièrement difficile: sentiment d'exclusion du système scolaire normal, constat d'échec éducatif, investigation sur les relations familiales, repli déstabilisation par le concept de handicap malgré souvent une intelligence normale, fatalisme / reproduction familiale malchanceuse (« handicap social ») inquiétude pour l'avenir, désillusion, désinvestissement/projet

Les élèves arrivent à l'école de l'ITEP avec des **questions inquiètes** (Avec qui? Pour y faire quoi? Dans quel but?), souvent du **retard scolaire** et presque toujours une **atteinte à l'estime de soi** renforcée par la sortie de l'école ordinaire. Ils n'ont guère ou plus confiance en eux, ni en les autres.

19. Les priorités d'encadrement en ITEP

1 Penser l'accueil individualisé

L'orientation par la MDPH, à tous moments de l'année avec une scolarisation immédiate à plein temps scolaire quelques soient les problématiques des élèves nécessite une adaptabilité permanente de l'unité d'enseignement au sein de l'ITEP.

Il y a nécessité de définir clairement des critères pour la réorganisation des classes au fur et à mesure des arrivées. Différents facteurs entrent en jeu : âge / niveau scolaire annoncé / niveau réel, motivation et réaction comportementale du jeune lors de son inscription qui va parfois avec un premier internat, compatibilité des personnalités, places libres ou effectifs déjà chargés de certains groupes d'âge ou de niveaux scolaires, risques de déstabilisation des groupes déjà difficilement constitués, résistance des enseignants ...

Tout a son importance dans un équilibre aussi précaire et l'affectation ne peut se décider en dernière minute le lundi matin de l'arrivée de l'élève. Ce dernier a besoin d'un accueil préparé pour percevoir qu'il est attendu dans un cadre structurant dès le début de sa prise en charge. Sa première impression peut être déterminante. Il a besoin d'une visite accompagnée pour découvrir les lieux, les personnes et les règles de fonctionnement afin de situer la place qui lui revient — même les plus « durs » arrivent dépaysés et ont besoin d'être rassurés en se sentant attendus par quelqu'un de disposé à les aider .

2 Etablir un cadre structurant et rassurant

Il est impératif que les enseignants s'accordent sur un règlement d'école et veillent ensemble à sa communication aux élèves et au respect de son application . Il doit être clairement présenté aux élèves que le règlement leur impose des obligations et leur pose des interdits certes, mais aussi les protège et défend leurs droits (notamment sécurité et apprentissage) . Ces élèves refusent pour eux l'autorité et en même temps la réclame contre les autres . Les élèves d'ITEP se situant vite dans un rapport dominé-dominant, un rôle d'autorité assumé par un adulte (ex: directeur) dans un lieu symbolique (ex: son bureau) est la façon la plus légitime et favorable à l'égalité entre les élèves, faisant obstacle à l'abus de pouvoir des leaders .

Il s'agit de :

- -définir lisiblement des consignes de sécurité, ex: / circulation dans les couloirs
- -délimiter les lieux de surveillance de récréation .

20. Les actions pédagogiques adaptées aux besoins spécifiques des TCC

- -adapter la durée et le rythme de récréation aux besoins intenses de mouvement liés aux TCC
- -développer les **exercices physiques**, libérateurs / pulsions
- -offrir des moments d'**expression**, corporelle et artistique (ex: art dramatique)
- -se donner un lieu supplémentaire associé à des activités créatives (ex: arts plastiques, musique ...)
- -élaborer des **projets fédérateurs** en équipe d'enseignants, permettant pluridisciplinarité, cointerventions et accès à une culture générale de qualité
- -varier les contextes d'apprentissage : lieux, situations, composition des groupes de travail
- -développer des pratiques pédagogiques d'éducation civique
- **-participer à des manifestations sportives et culturelles extérieures**, ouvertes aux échanges avec d'autres publics et amenant à l'apprentissage des contraintes du vivre ensemble
- -ajuster la forme et les modalités des enseignements à leur contenus et à leur particularité (ex: parcours individualisé CNED)
- -développer un accompagnement pédagogique de projet de formation et d'insertion socioprofessionnelle auprès des adolescents (voir PIFO des SEGPA)
- -aider les élèves à auto-évaluer leur comportement :

ex: une grille d'évaluation journalière de Vivre ensemble

Date:	Auto-évaluation de l'élève		Evaluation de l'enseignant	
Temps de classe	Avec les autres élèves :	Avec les adultes :	Avec les autres élèves :	Avec les adultes :
Temps scolaire hors classe	Avec les autres élèves :	Avec les adultes :	Avec les autres élèves :	Avec les adultes :
Observations, faits notoires				

Grille à remplir simplement par S de satisfaisant et I d'insatisfaisant (voir en maternelle par bonhomme content, pas content)

Il s'agit de concevoir un outil qui laisse une trace, qui s'inscrit dans le temps et doit avoir un sens pour les jeunes. Cet outil participe à la communication entre enseignants, éducateurs et les familles qui signent le cahiers de suivi à la semaine.

Cela permet aussi à l'enfant d'avoir un certain recul sur son comportement.

Il peut permettre un retour à la réalité par rapport aux attentes du monde extérieur sur ce qui est acceptable.

21. La loi dans les établissements spécialisés

Il arrive que des jeunes d'établissements médico-éducatifs posent des actes qui, à l'extérieur constitueraient des délits répréhensibles par la loi . Les enseignants, notamment quand ils en sont victimes, sont confrontés à un **dilemme** :

- -punir à l'interne considérant que les comportements liés à une pathologie sont finalement « normaux » dans ce type d'établissement
- -ne pas faire de l'établissement spécialisé un lieu de non-droit considérant qu'il est de responsabilité éducative d'initier au respect de la loi que nul n'est sensé ignorer; quand un élève commet un délit, portant atteinte à autrui, il doit savoir qu'il s'expose comme n'importe quel citoyen à une action de police ou de justice l'idée est de préparer ces jeunes à assumer leurs responsabilités après la sortie d'établissement et par ailleurs à permettre aux victimes de trouver une forme de réparation

Lors d'incidents graves, il est important d'en discuter en équipe d'enseignants afin d'analyser le déroulement des faits et de mesurer à plusieurs les conséquences des décisions à engager. Il serait dangereux pour toute la communauté éducative de banaliser ces évènements et de finir par s'accoutumer à la violence ou de le feindre pour s'intégrer au groupe.

Il est indispensable que les enseignants se soutiennent mutuellement et que leur solidarité soit perceptible par les élèves .

Néanmoins, même dans un esprit de groupe, chacun reste un citoyen avec ses droits et ses devoirs en cela, il est d'ailleurs un modèle d'adulte pour ses élèves . L'enseignant victime d'une agression subit en tant que personne avec son histoire et son affectivité propres et si ses collègues peuvent considérer les faits et dire comment eux réagiraient, ils ne peuvent juger de l'impact de l'agression sur la victime et de son besoin de réparation . Chacun reste libre de procéder à une déclaration de main courante auprès de la police ou de déposer plainte . C'est dans certains cas le bon moyen pour la victime de se retrouver respectable par les autres et par elle-même, ce qui lui est nécessaire aussi pour continuer dans son activité professionnelle . C'est aussi parfois efficace pour poser à un jeune les limites dont il est en quête ou d'alerter sa famille sur les risques encourus .

A l'inverse, cette procédure permise à chacun, ne saurait s'imposer à tous . Il n'y a pas là à chercher l'unanimité de l'équipe enseignante .

AGIR plutôt que REAGIR
Action pédagogique plutôt que sanction répression